

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2019-2020

Les demandes de bourses nationales de lycée pour l'année scolaire 2019-2020 se feront en ligne :

<http://metice.ac-reunion.fr> → initialisation du compte utilisateur

<https://teleservices.ac-reunion.fr/ts> → instruction du dossier

du 28 mars au 04 juillet 2019.

Peuvent être demandeurs :

- tous les collégiens des classes de troisième

Pour en savoir plus :

- Vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'intendance de l'établissement

Ou consulter le site ministériel www.education.gouv.fr rubrique ➤ lycée ➤ Etre parent d'élèves au lycée Les aides financières au lycée.